

Révision des Annexes Nationales aux Eurocodes

L'Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS) est actuellement en train de planifier la révision des Annexes Nationales aux Eurocodes, qui doit être réalisée tous les cinq ans. Tel qu'inscrit au programme de travail de l'Organisme luxembourgeois de normalisation (OLN), cette révision a été planifiée pour fin 2016 / début 2017.

L'OLN a récemment fait appel à toute partie intéressée afin de lui soumettre des besoins de mise à jour ou de modification des Annexes Nationales aux Eurocodes. Au vu des retours obtenus, la révision d'Annexes Nationales spécifiques sera planifiée et organisée en collaboration avec le CRTI-B, bureau national de normalisation dans le domaine de la construction, au cours des prochains mois.

En ce sens, l'OLN souhaite convier toute personne intéressée à participer aux groupes de travail qui seront constitués à cet effet.

En cas d'intérêt de votre part, vous êtes cordialement invité(e) à vous manifester auprès de l'OLN d'ici le 13 janvier 2017 par courriel à l'adresse normalisation@ilnas.etat.lu, en vue d'une réunion d'information.

Contact:

Organisme luxembourgeois de normalisation (OLN)

Tél: (+352) 247 743 - 40

E-mail: normalisation@ilnas.etat.lu